

Commune d'Andenne



BAROMÈTRE CYCLABLE WALLONIE

RÉSULTATS 2021

GRACIQ
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL

LE SOIR

Pro Velo



Table des matières

1. Méthodologie générale du baromètre	3
Échelle et classement	3
Méthode de calcul	4
2. Profil des 104 répondants de la Commune d'Andenne	5
Age	5
Genre et appartenance à une association cycliste	5
Cyclistes réguliers, occasionnels ou pas du tout ?	6
Niveau d'expertise pour se déplacer à vélo	6
Types de vélos utilisés	7
Motifs principaux de déplacements des répondants au baromètre	7
Cycliste wallon = automobiliste ?	8
Freins au vélo (pour ceux qui ne l'utilisent pas)	8
3. Appréciation globale et classement de la commune d'Andenne	10
Synthèse des avis exprimés	10
Quelles sont les attentes des cyclistes Andennais en matière de politique vélo?	11
Classement de la commune d'Andenne dans l'ensemble de la Wallonie	11
4. Ressenti général sur le vélo dans la commune	12
5. Sécurité des déplacements à vélo	13
6. Confort des déplacements dans la commune	14
7. Importance accordée au vélo par la commune	15
8. Stationnement et services vélo	16
En conclusion - Synthèse des avis exprimés	17

1. Méthodologie générale du baromètre

À l'instar de la France et de la Flandre, le GRACQ a lancé en novembre 2021 en Wallonie sa première grande **enquête de satisfaction** sur les **politiques cyclables communales**. Le but de cet outil est non seulement de mettre en avant les points forts et faibles de chaque commune en matière de politique cyclable, mais aussi de créer une émulation entre elles.

Du 1^{er} au 31 novembre 2021, **13.500** réponses valides ont été enregistrées pour la phase « sondage » du baromètre wallon, via un questionnaire en ligne. Un peu plus de **12.500** personnes qui se déplacent à vélo ont pu donner leur sentiment personnel sur ces cinq thèmes :



ressenti
général



sécurité



confort



importance
du vélo



stationnement
et services

La structure des réponses se présente sous la forme d'une échelle différentielle qui oppose deux **adjectifs opposés** et sur laquelle le répondant doit positionner son opinion. Il n'y a pas de choix « neutre » ou « indifférent ». La formulation des questions a également été faite afin que les adjectifs représentent une opposition claire :

Ressenti général sur mon quotidien à vélo dans ma commune		1	2	3	4	5	6
1. Se déplacer à vélo dans ma ville est :	Très désagréable	☐	☐	☐	☐	☐	Très agréable
2. Le réseau d'itinéraires cyclables me permet d'aller partout de façon rapide et directe :	Pas du tout	☐	☐	☐	☐	☐	Tout à fait
3. Selon moi, les conflits entre cyclistes et piétons sont :	Très fréquents	☐	☐	☐	☐	☐	Très rares
4. Les conducteurs de véhicules motorisés me respectent :	Pas du tout	☐	☐	☐	☐	☐	Tout à fait
5. Selon moi, le trafic motorisé (volume et vitesse) est :	Insupportable	☐	☐	☐	☐	☐	Pas du tout gênant
6. Selon moi dans ma ville, l'usage du vélo est :	Limité à certains (coursiers, sportifs...)	☐	☐	☐	☐	☐	Très démocratisé

Les non-cyclistes pouvaient également répondre au questionnaire en donnant simplement les raisons pour lesquelles ils ne se déplaçaient pas à vélo.

Échelle et classement

Ce rapport a pour but de présenter les **résultats agrégés** de ce grand sondage sur l'ensemble de la Wallonie, et un **classement des communes**, qui ont récolté au moins 50 votes (seuil statistique pour qu'un échantillon soit considéré comme significatif et représentatif d'une population). Sur **262** communes wallonnes, **100** y sont arrivées.

Pour ne pas comparer des communes trop différentes (ex : rurale vs métropoles) notre commune sera classée avec d'autres communes de mêmes tailles :

Catégorie de taille	Communes évaluées
Plus de 50.000 habitants	9
Entre 20 et 50.000 habitants	23
Entre 10 et 20.000 habitants	43
Moins de 10.000 habitants	25

Un baromètre semblable avait déjà été organisé, à titre d'expérience pilote en 2019 sur Liège. La commune de Liège pourra donc déterminer si elle a progressé depuis. Lors de la prochaine édition du baromètre wallon nous pourrons quantifier les évolutions pour notre commune aussi.

Notre questionnaire d'évaluation des communes étant le même que celui utilisé par le baromètre cyclable de la FUB¹ en France, il est possible aussi de comparer les performances de nos communes à celles de nos voisins dès cette année.

Méthode de calcul

Le formulaire rempli par les participants au sondage de novembre 2021 comprenait **26 questions** classées en **5 thèmes** et **10 questions** sur le profil du répondant.

La méthode de calcul de la note d'une commune est simple : pour chaque réponse complète, chaque catégorie fait la moyenne de ses questions et la note globale est la moyenne de ces cinq catégories (voir tableau ci-dessous).

La note d'une commune est la moyenne des notes globales des réponses pour cette commune.

Pour **Andenne**, **104 réponses valides** ont été soumises : la note finale pour **Andenne** est donc la moyenne de ces 104 notes individuelles.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Ressenti général						Sécurité						Confort					Importance accordée au vélo				Stationnement et services				
NOTE GLOBALE																									

Méthode de calcul pour la note d'une commune

Les réponses partiellement remplies (trop peu de questions remplies ou une ou plusieurs catégories non répondues) n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour **mieux visualiser le score** de chaque commune, une lettre et un code couleur sont utilisés via cette échelle (plus la note est basse, plus on tend vers le rouge) :

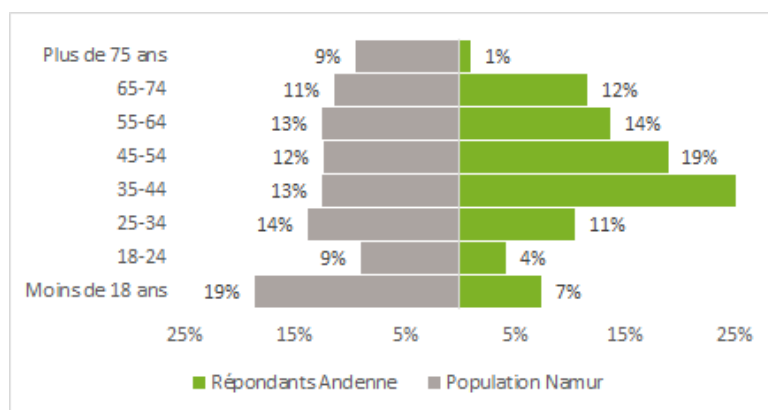


¹ <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/>

2. Profil des 104 répondants de la Commune d'Andenne

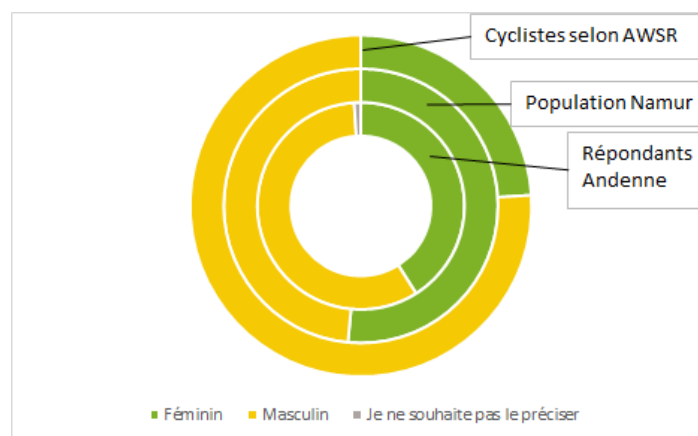
Age

Les différentes **catégories d'âge** sont assez bien représentées, à l'exception des plus jeunes (moins de 24 ans). A noter que les étudiants n'ont pas été ciblés particulièrement par notre communication dans le sondage de novembre. Nous remarquons une belle série de réponse de jeunes ados et d'enfants (moins de 18 ans).

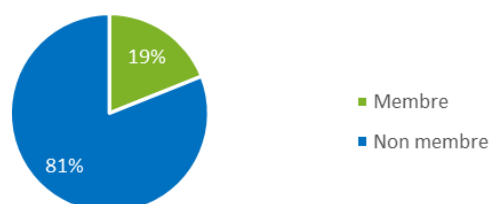


Genre et appartenance à une association cycliste

La **répartition du genre** est-elle conforme à la pratique du vélo en Wallonie ? Selon les observations de l'AWSR en 2018², qui a observé 10.000 cyclistes wallons, **24%** étaient des femmes. Elles sont donc un peu plus nombreuses à avoir répondu à ce Baromètre cyclable 2021 du GRACQ :



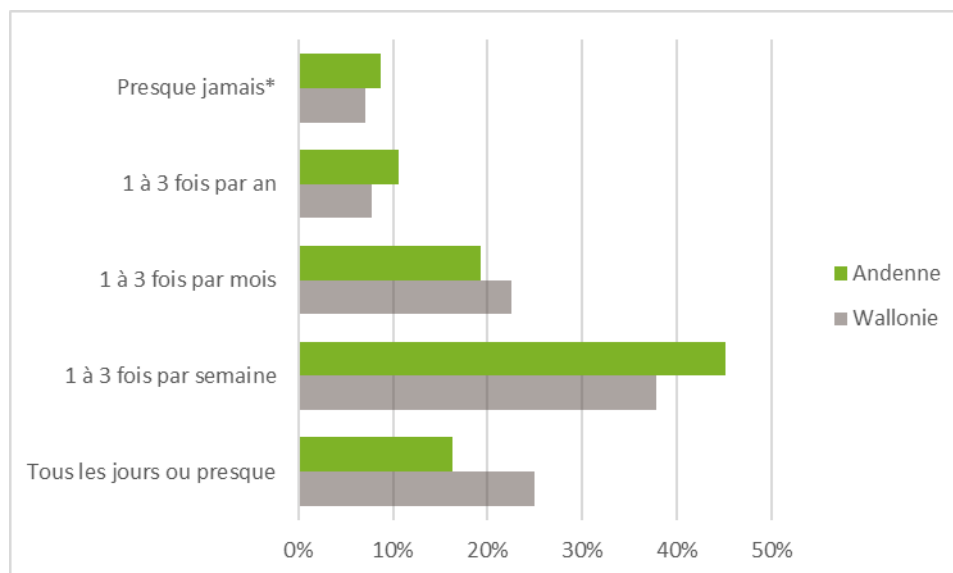
Les réponses au Baromètre proviennent majoritairement de **personnes non-membres du GRACQ**. Ce sondage a donc brassé bien plus large que le public des « cyclistes militants », ce qui rend les résultats certainement plus pertinents et plus représentatifs :



² <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03363858/document>

Cyclistes réguliers, occasionnels ou pas du tout ?

La réponse à la question « À quelle fréquence circulez-vous à vélo ? » nous constatons que le nombre de réponse apportée l'a été essentiellement par des personnes avec une pratique assez régulière :



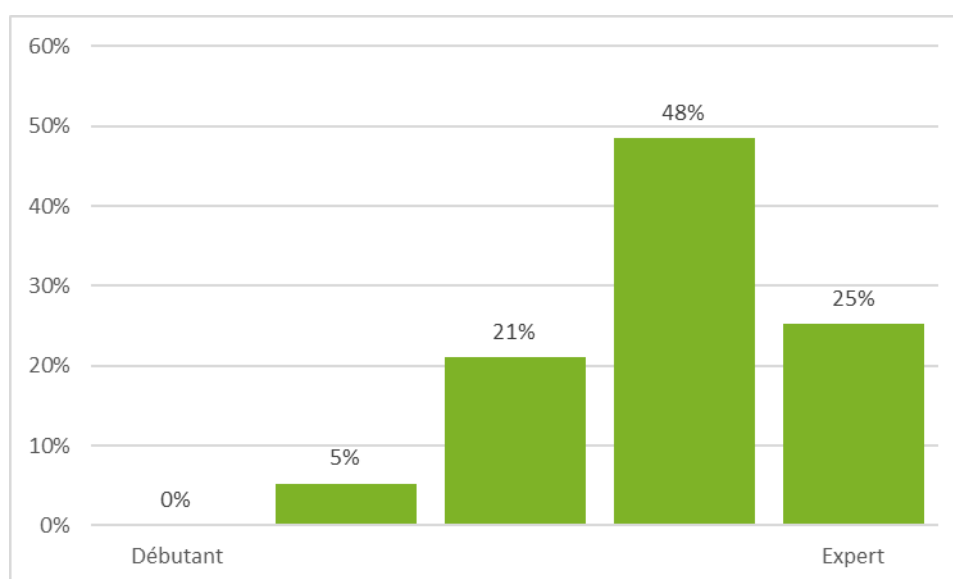
Cette question a aussi permis d'identifier **9%** des répondants qui ne roulent quasiment pas à vélo (soit **9 personnes**). Ceux-ci ont juste dû répondre à la question sur les motifs pour lesquels ils ne roulent pas à vélo (donc pas au questionnaire complet).

L'analyse de cette question est faite à la page 9 de ce rapport.

Niveau d'expertise pour se déplacer à vélo

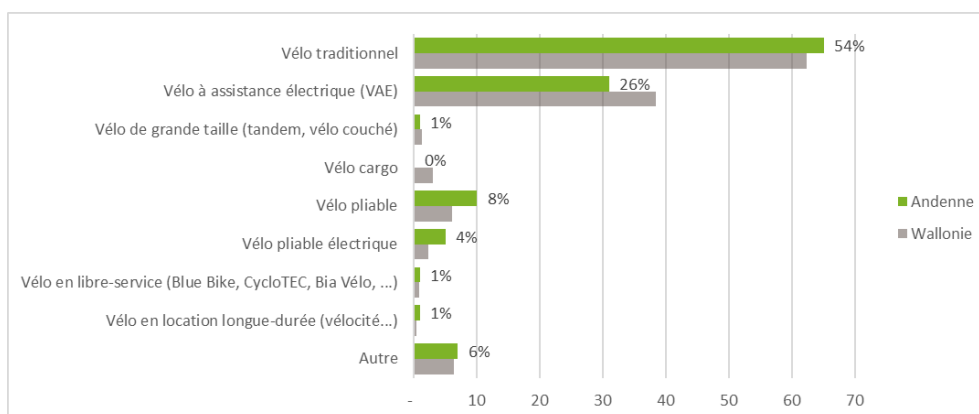
En ce qui concerne le niveau d'habileté à se déplacer à vélo des cyclistes interrogés, ils sont **25%** à s'estimer experts, **48%** très bons, et **21%** plutôt moyens.

Une toute petite minorité, s'estime débutante – ou presque – à vélo :

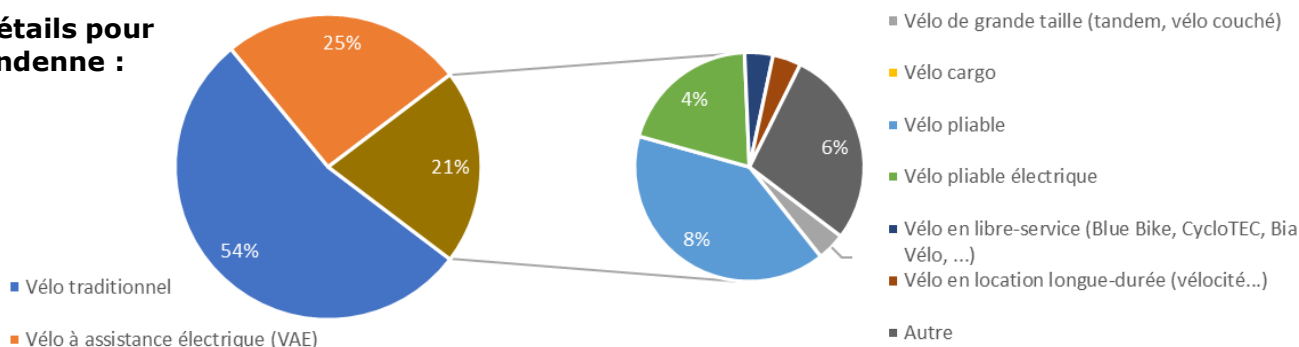


Types de vélos utilisés

On le voit aussi dans l'analyse des résultats, le **vélo à assistance électrique** a le vent en poupe pour une partie des déplacements à vélo en Wallonie. A remarquer que notre commune a soutenu la mobilité en vélo électrique en proposant des essais de longue durée. Le **vélo pliant** gagne lui aussi du terrain. L'utilisation du **vélo cargo** reste elle encore marginale, contrairement à la Flandre où 1 famille sur 10 en ont un. A noter que certaines personnes utilisent plusieurs vélos, selon leurs différents besoins (déplacements quotidiens, loisirs, transport dans le train, etc...) !

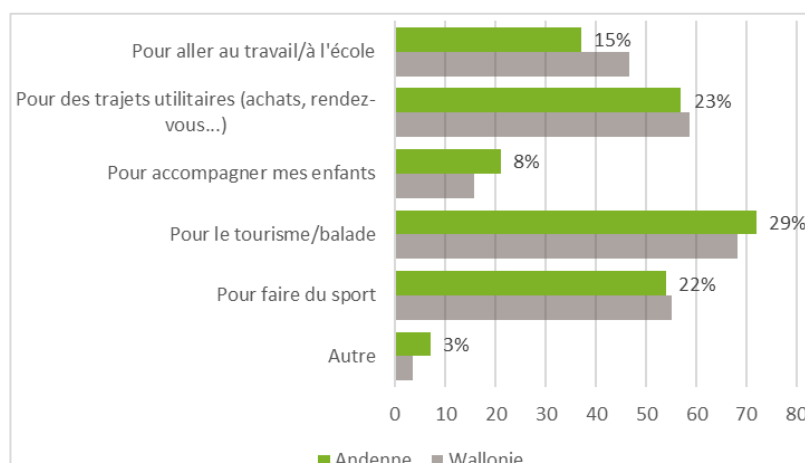


Détails pour Andenne :



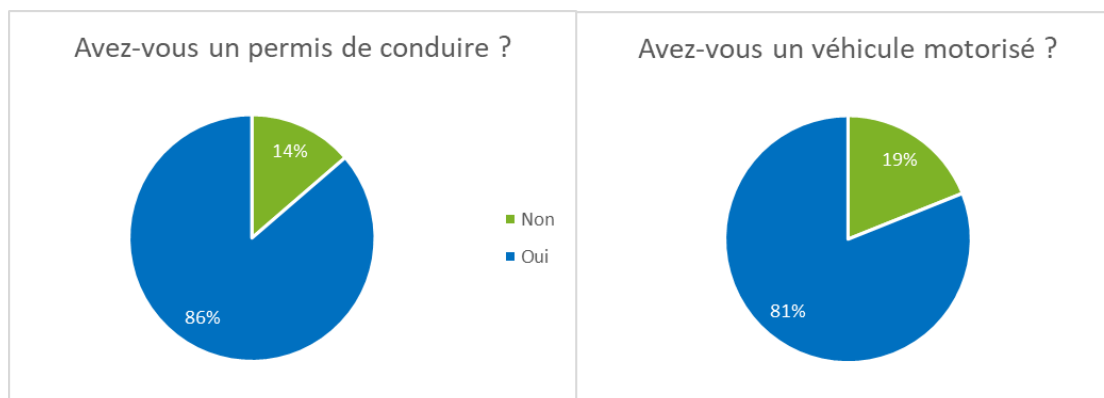
Motifs principaux de déplacements des répondants au baromètre

Les motifs pouvaient se cumuler, on a donc principalement des utilisations mixtes loisirs/utilitaires. A noter qu'environ la moitié des répondants l'utilisent pour de l'utilitaire et l'autre moitié pour du sport ou du loisir.



Cycliste wallon = automobiliste ?

On considère parfois, de façon erronée, que le cycliste wallon n'est « que » cycliste et ignore les réalités de « l'automobiliste ». Pourtant **8 personnes sur 10** qui ont répondu à notre baromètre ont un permis de conduire et possèdent un véhicule motorisé :



Freins au vélo (pour ceux qui ne l'utilisent pas)

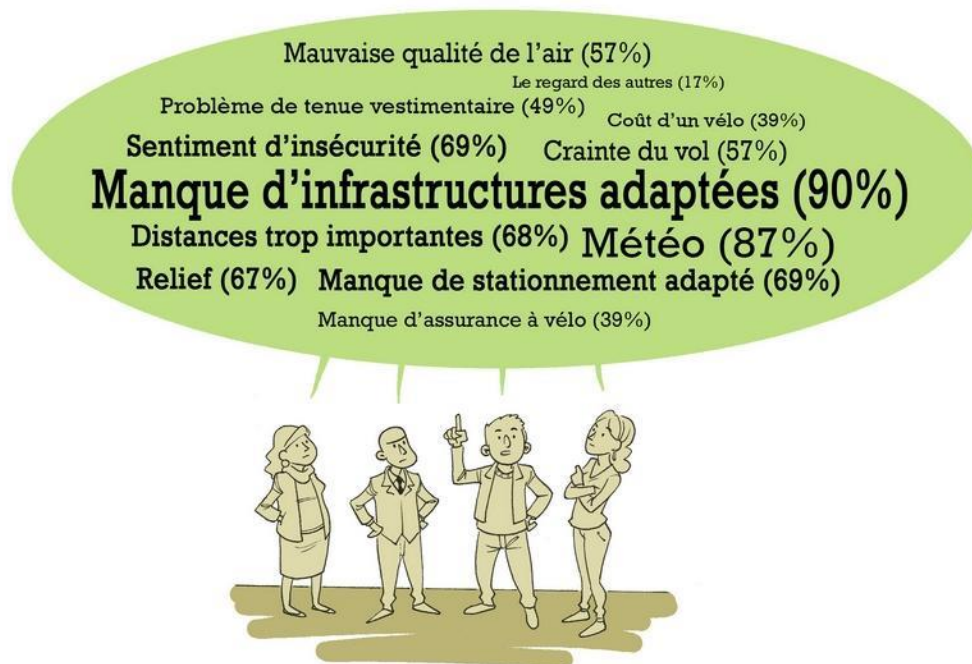
Pour Andenne, les **9 personnes qui ne pratiquent quasiment pas le vélo** et qui ont répondu à notre baromètre mentionnent les freins suivants à la pratique du vélo dans la commune :

Je ne me sens pas en sécurité à vélo	70%
Pas assez d'aménagements cyclables	50%
J'habite trop loin de mon lieu de travail/études	50%
Mauvaises conditions météo	40%
Vitesse des véhicules motorisés trop élevée	30%
Trop de véhicules motorisés	30%
Peur de me faire voler mon vélo	20%
Le relief	20%
Pas de douche sur mon lieu de travail	20%
Je n'ai pas de vélo	20%
Trop de pollution	10%
Je préfère utiliser les transports en commun	10%
Je préfère utiliser ma voiture	10%
Raisons de santé	0%
Pas possible de prendre le vélo dans les transports en commun	0%
Trop lent	0%
Compiqué d'amener des enfants à l'école à vélo	0%
Je n'aime pas le vélo	0%
Coût élevé	0%
Je ne sais pas faire de vélo	0%
Faire du vélo est mal perçu dans mon entourage professionnel et/ou personnel	0%
Je ne sais pas	0%

On voit clairement que dans les raisons ayant récolté au moins 30% des votes, les obstacles au vélo situent du côté de la **sécurité routière** : pas assez d'infrastructures cyclables et des véhicules motorisés trop rapides/nombreux. On trouve ensuite des facteurs non modifiables facilement (météo, lieu de travail).

Ceci n'est pas sans rappeler les freins relevés par le [thermomètre cycliste 2017](https://www.gracq.org/thermometre-cycliste) du GRACQ & du Fietzersbond (600 réponses de non-cyclistes) :

Cfr : <https://www.gracq.org/thermometre-cycliste>



3. Appréciation globale et classement de la commune d'Andenne

Synthèse des avis exprimés

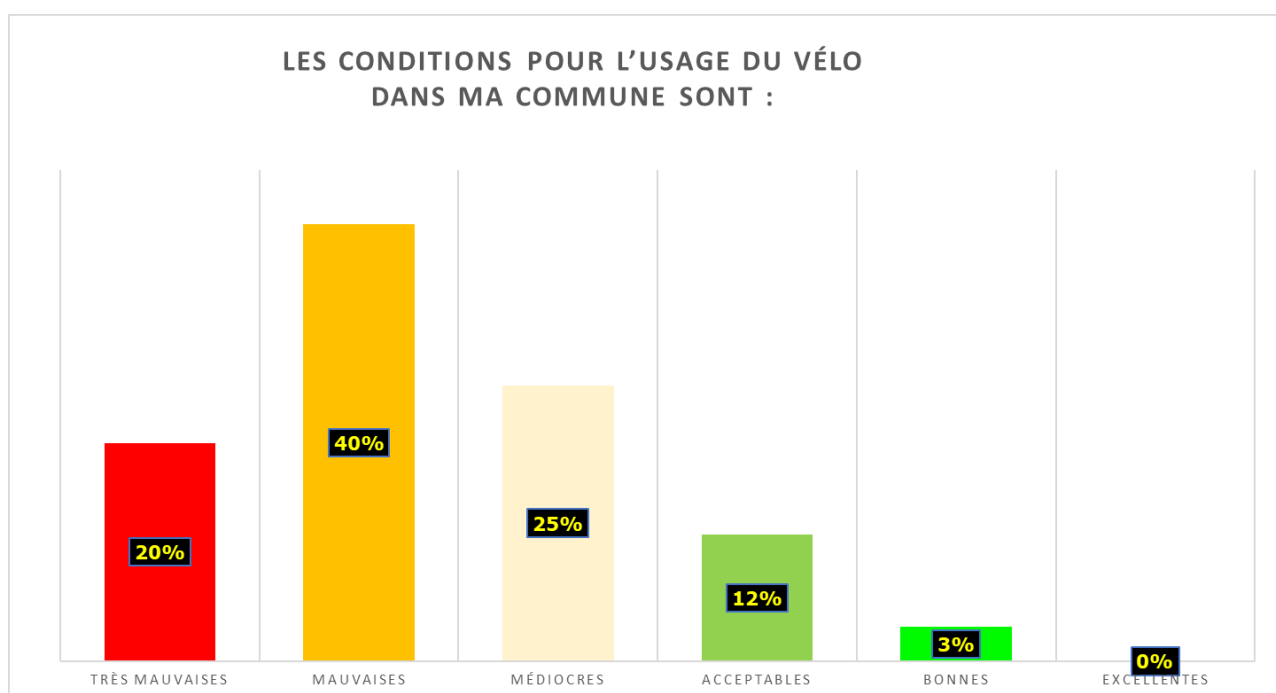
Si l'on prend en compte les **95 votes** individuels de cyclistes concernant le territoire communal d'Andenne, la note moyenne pour tous les questionnaires est de **2,71** ce qui met **globalement la commune à E** sur notre échelle en termes de politique vélo :

APPRECIATION GLOBALE

2,71 = E

E = « climat plutôt défavorable au vélo »

Si l'on analyse les réponses à la question de synthèse qui clôturait notre sondage, l'**opinion sur le vélo à l'échelon local** est résumée par ce graphique :

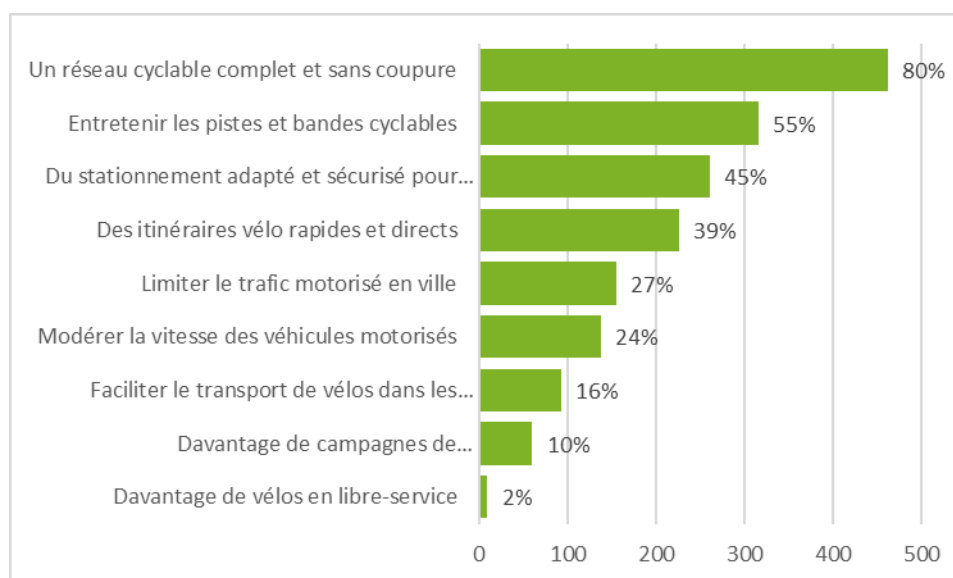


Seul **3%** des Andennais trouvent **bonnes ou très bonnes** leurs conditions de circulation à vélo, et **12% acceptables**. Ce diagnostic global est très sévère et situe la commune d'Andenne assez loin d'une terre idéale pour les déplacements à vélo...

Quelles sont les attentes des cyclistes Andennais en matière de politique vélo?

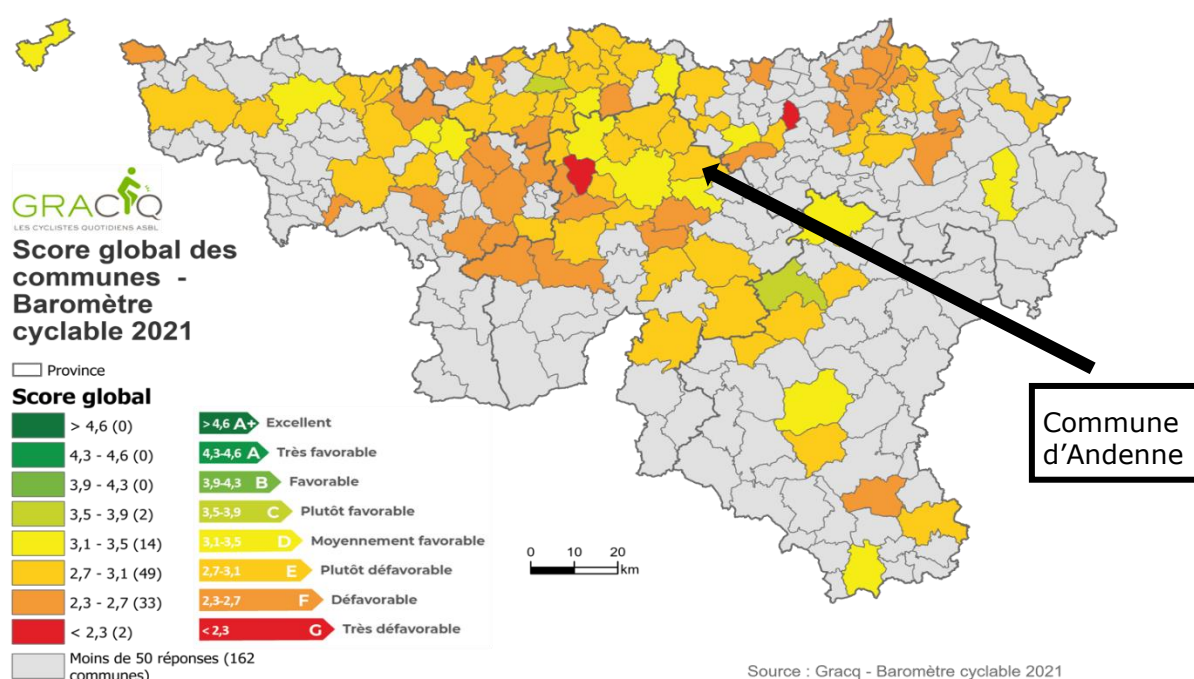
Nos 95 cyclistes locaux répondants ont clairement exprimé **quatre attentes principales** :

1. Un réseau cyclable continu
2. Un réseau cyclable entretenu
3. Du stationnement adapté et sécurisé
4. Un réseau cyclable rapide et direct



Classement de la commune d'Andenne dans l'ensemble de la Wallonie

Les scores moyens par commune varient bien entendu autour de la moyenne globale wallonne (2,9 = E). Leur répartition est illustrée sur cette carte qui reprend les **100 communes** ayant obtenu **50 réponses** (au moins) à notre baromètre. **Notre commune se situe en E.**



4. Ressenti général sur le vélo dans la commune

Le ressenti général s'approche de la catégorie D, il ne manque probablement pas beaucoup d'efforts pour y arriver.

Nous pouvons constater que le plus gros problème identifié est l'absence d'un réseau cyclable clair qui permette à chaque cycliste de facilement identifier les routes favorables pour se déplacer au sein de la commune.

L'autre point est le volume du trafic motorisé et le respect entre usagers. Il est primordial que ce respect soit présent dans les deux sens et que les droits de chacun soient tout autant respectés : une route se partage.

3,08 = E

E = « climat plutôt défavorable au vélo »

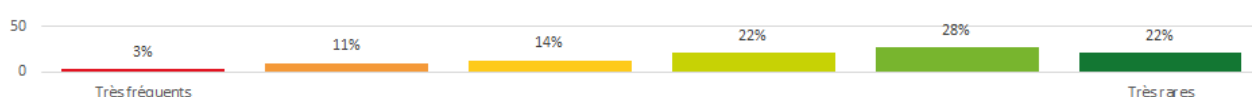
1. Se déplacer à vélo dans la commune est : (moyenne = 3,08)



2. Le réseau d'itinéraires cyclables me permet d'aller partout de façon rapide et directe : (moyenne = 2,22)



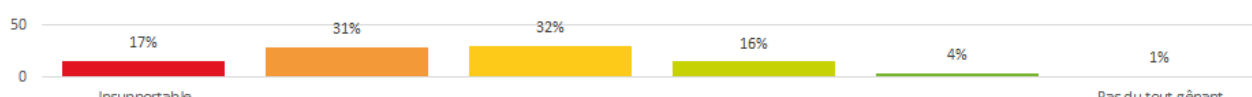
3. Les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied y sont : (moyenne = 4,28)



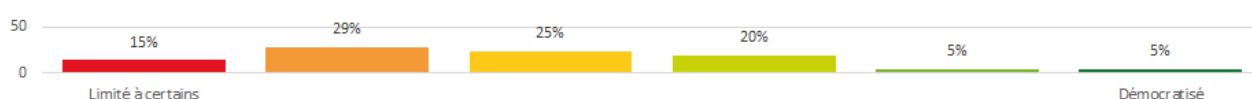
4. A vélo, les personnes conduisant des véhicules motorisés me respectent : (moyenne = 2,98)



5. A vélo, je trouve que le trafic motorisé (volume et vitesse) est : (moyenne = 2,63)



6. Selon moi, dans la commune, l'usage du vélo est : (moyenne = 2,87)



5. Sécurité des déplacements à vélo

Pour la sécurité, d'un point de vue général, les Andennais·es sont plus sévères et sanctionnent cet aspect d'une catégorie E, proche de la catégorie en dessous (F - défavorable !).

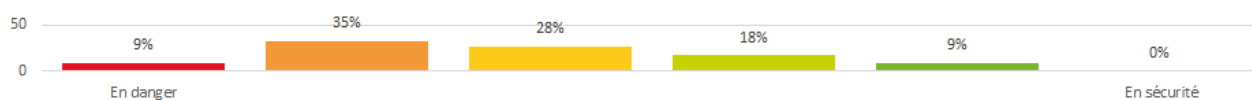
Un effort est certainement à faire par la commune pour sécuriser les grands axes (N90, Chaussée de Tramaka, Chaussée de Ciney...), les carrefours et les ronds-points dangereux mais difficilement évitables lors des déplacements à vélo.

Enfin, 96% (!) des participant·es à l'enquête jugent dangereux à très dangereux la circulation à vélo pour les enfants et personnes âgées dans la commune. Pour arriver à une ville, une région « très favorable à la pratique du vélo », Andenne devra se fixer comme objectif de changer cela par des aménagements visant à sécuriser tout déplacement à vélo, en pensant surtout aux usagers les plus faibles.

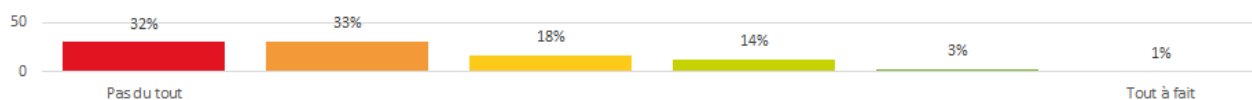
2,83 = E

E = « climat plutôt défavorable au vélo »

7. En général, quand je circule à vélo dans la commune je me sens : (moyenne = 2,83)



8. Je peux circuler en sécurité sur les grands axes de la commune : (moyenne = 2,27)



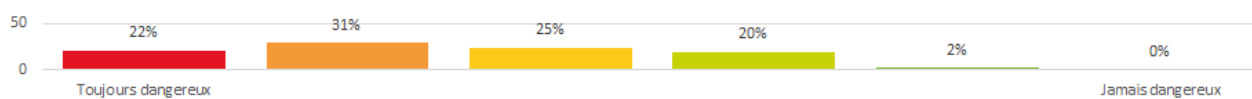
9. Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles : (moyenne = 3,53)



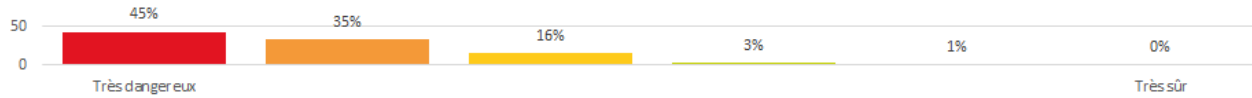
10. Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines : (moyenne = 2,93)



11. Traverser un carrefour ou un rond-point dans la commune est : (moyenne = 2,49)



12. Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo dans la commune est (moyenne = 1,8)



6. Confort des déplacements dans la commune

Au niveau confort de déplacement, la note donnée pour notre commune est à nouveau un « E ».

Une fois encore les itinéraires cyclables sont peu signalés ou peu visibles.

En particulier, il manque cruellement de panneaux directionnels, idéalement avec les temps de déplacement ou les distances, de manière à éclairer le cycliste sur les meilleurs trajets à emprunter.

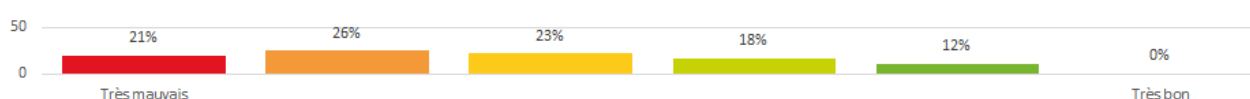
2,98 = E

E = « climat plutôt défavorable au vélo »

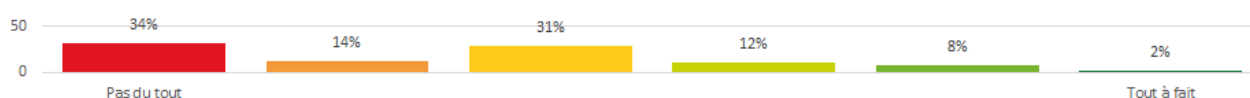
14. Selon moi, les itinéraires cyclables sont : (moyenne = 2,98)



15. L'entretien des itinéraires cyclables est : (moyenne = 2,73)



16. Les directions à vélo sont bien indiquées : (moyenne = 2,54)



17. Lors de travaux sur les itinéraires cyclables, une solution alternative sûre est proposée : (moyenne = 2,11)



18. A vélo, je suis autorisé à emprunter les voies à sens unique à contre-sens : (moyenne = 3,61)



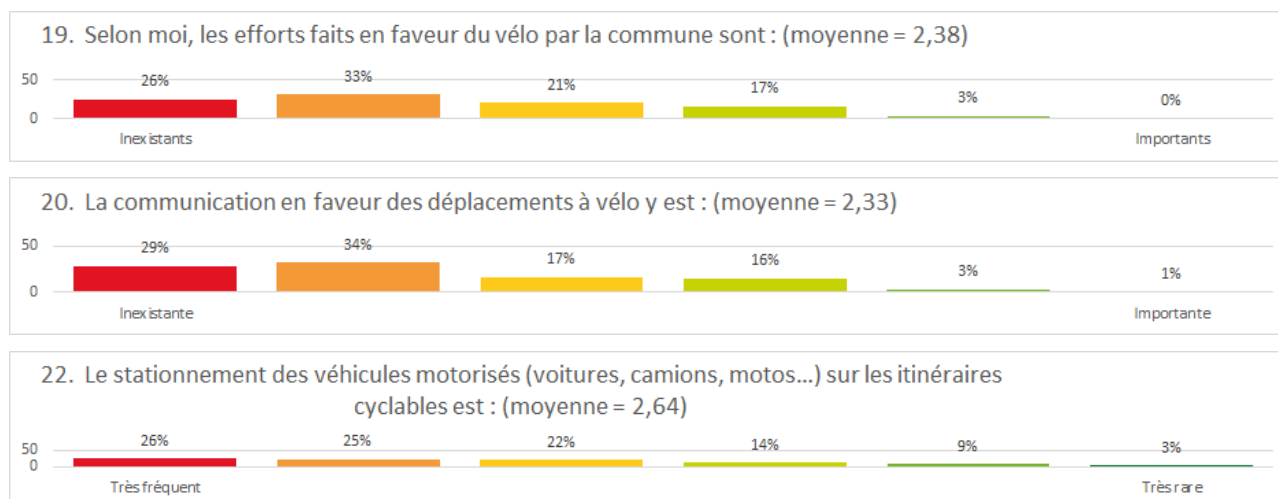
7. Importance accordée au vélo par la commune

À Andenne, l'importance accordée au vélo par la commune semble assez « défavorable au vélo ». Presque « très défavorable ». C'est ce qui ressort du Baromètre pour cette Commune.

En effet, la perception des cyclistes sur la commune est que peu de choses sont réalisées en faveur du vélo, que la communication concernant l'utilisation du vélo est peu développée et que le respect des (quelques) infrastructures n'est pas toujours acquis.

2,38 = F

F = « climat défavorable au vélo »



A noter tout de même que la commune a lancé en 2021 un **Plan Communal de Mobilité** (PCM) en vue d'étudier la mobilité sur l'ensemble du territoire (résultats prévus courant 2022).

La Commune d'Andenne a en outre été retenue dans le cadre de **projet Wallonie Cyclable** (WACY) donnant accès à des subsides régionaux pouvant aller jusqu'à 750.000 € pour des travaux d'infrastructures cyclables sur le domaine communal. Pour recevoir ces subsides, la Commune doit également participer sur fond propre à hauteur de 20 à 40% des coûts (en fonction du type d'investissements). Elle a dès lors budgétisé des investissements pour plus d'1.800.000 € (cfr enregistrement du Conseil Communal du 31 janvier 2022 disponible via <https://www.youtube.com/watch?v=KEJO5JD5NnQ>, à 06:29 - Circulation routière et mobilité)

Nul doute que ces prochaines années, dans la commune d'Andenne, les choses vont changer en faveur des cyclistes et de la mobilité douce.

8. Stationnement et services vélo

Le stationnement et les services vélo sont aussi signalés comme un problème sur la commune d'Andenne.

Chez soi, aux abords des magasins, des centres de loisirs, de la gare ou des arrêts des transports en commun, il est crucial pour le développement du vélo que les personnes qui utilisent ce mode de déplacement puissent stationner leur vélo facilement et surtout avec confiance. Un sentiment d'insécurité, la peur du vol est préjudiciable à toute pratique, qu'elle soit occasionnelle ou quotidienne.

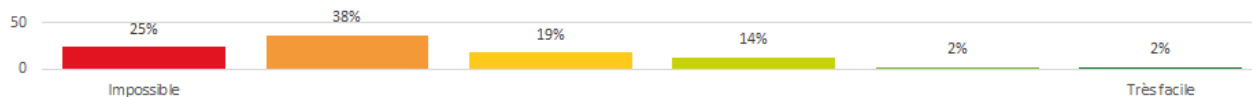
Ainsi, les Andennais sont moyennement confiants dans le fait de ne pas se faire voler leur vélo. Il existe sur la Commune assez peu de stationnements pour les vélos, et quand il y en a, ils sont souvent inadaptés voire inutilisables (comme tous les parkings à vélos spiralés installés sur la Commune, véritable « tords-roues » et finalement... peu sécurisés lorsqu'on y attache simplement la roue à démontage rapide !).

Par ailleurs, le baromètre relève l'impossibilité de louer un vélo de manière très temporaire et la grosse difficulté de trouver un magasin/un atelier de réparation (notamment depuis la fermeture du Décathlon d'Andenne, début 2021).

2,38 = F

F = « climat défavorable au vélo »

23. Trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est : (moyenne = 2,36)



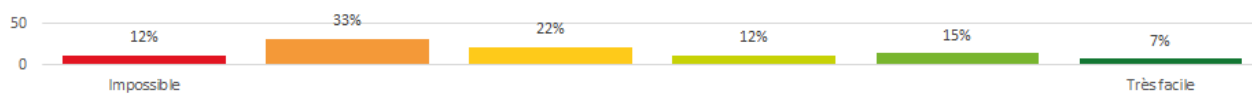
24. Stationner son vélo en gare ou à un arrêt des transports en commun est : (moyenne = 2,76)



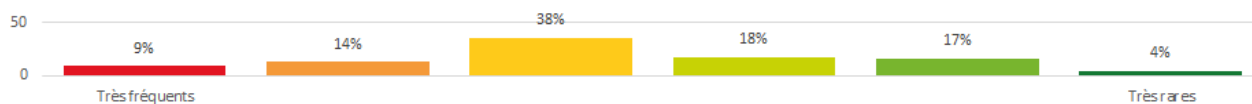
25. Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est : (moyenne = 1,75)



26. Trouver un magasin/atelier de réparation de vélo dans la commune est : (moyenne = 3,07)



27. Selon moi, les vols de vélos dans la commune sont : (moyenne = 3,32)



En conclusion - Synthèse des avis exprimés

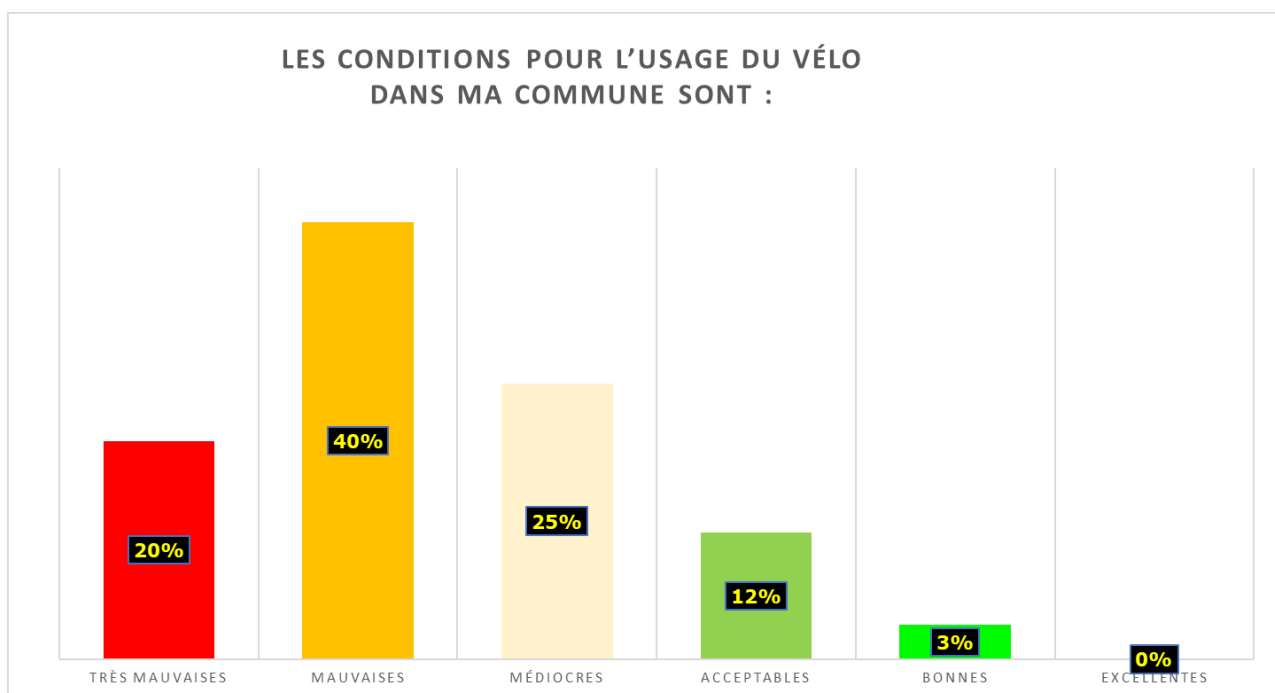
Si l'on prend en compte les **95 votes** individuels de cyclistes concernant le territoire communal d'Andenne, la note moyenne pour tous les questionnaires est de **2,71** ce qui met **globalement la commune à E** sur notre échelle en termes de politique vélo :

APPRECIATION GLOBALE

2,71 = E

E = « climat plutôt défavorable au vélo »

Si l'on analyse les réponses à la question de synthèse qui clôturait notre sondage, l'**opinion sur le vélo à l'échelon local** est résumée par ce graphique :



Seul **3%** des Andennais trouvent **bonnes ou très bonnes** leurs conditions de circulation à vélo, et **12% acceptables**. Ce diagnostic global est très sévère et situe la commune d'Andenne assez loin d'une terre idéale pour les déplacements à vélo...

Cependant, vu le **Plan Communal de Mobilité** lancé par la commune en 2021, les investissements programmés dans le cadre du **projet Wallonie Cyclable** (plus d'1.800.000 €) ainsi que l'engagement récent d'une Conseillère en Mobilité, nul doute que ces prochaines années, les choses vont changer en faveur des cyclistes et de la mobilité douce dans la commune d'Andenne.

Les modes actifs font doucement leur chemin...